

APPEL À CONTRIBUTION JUIN 2026

Revue Toguna N°04

La Revue Toguna publie exclusivement dans le domaine de Lettres - Patrimoine - Environnement – Sociétés ainsi que des numéros spéciaux. La Revue est bilingue (français et anglais) avec Comité de lecture et à parution semestrielle (juin et décembre).

Les textes sont à envoyer à l'adresse suivante : revuetoguna.24@gmail.com

Dates à retenir

• Date de lancement de l'appel	15 janvier 2026.
• Date limite de réception :	31 mai 2026
• Période correction :	01 -15 juin 2026
• Envoi de tiré à part :	20 juin 2026
• Publication des articles :	30 juin 2026

NORMES ÉDITORIALES et CONSIGNES AUX AUTEURS (NORMES CAMES)

Les normes rédactionnelles de la *Revue Toguna : Lettres, Patrimoine, Environnement et Société*, sont exclusivement celles du CAMES connues sous l'appellation de NORMES CAMES (2016). Tout article pour la *Revue Toguna : Lettres, Patrimoine, Environnement et Société* doit comporter un titre, un résumé (environ 250 mots) et 5 mots-clés organisés par ordre alphabétique et le texte de l'article. Le(s) nom(s) et le(s) prénom(s) de(s) l'auteur(s), ainsi que l'affiliation institutionnelle doivent apparaître sous le titre de l'article.

Structuration de l'article :

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines doit se présenter de la façon suivante :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structuration suivante est préconisée : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- En revanche, pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structuration suivante est préconisée : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Corps de l'article :

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom (s) de (s) Auteur (s), année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de (s) l'Auteur (année de publication, pages citées).

La différence entre les deux réside dans l'emplacement des parenthèses. Dans le 1^{er} cas, les références sont données à la fin de la citation. Dans le 2^e cas, le nom de l'auteur (avec des éléments de référence) est appelé avant la citation.

Exemple de citation (3 lignes au maximum) :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Exemple de citation (plus de 3 lignes) :

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

NB : Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. La revue Toguna n'accepte pas de document inédit, excepté les travaux universitaires (mémoire, thèse, rapport).

Concernant la bibliographie :

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.). NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) pages par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^e éd.).

Pour les sources orales :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, fonction/statut de l'auteur, lieu de l'enquête, date et heure de l'enquête.

Pour un mémoire, une thèse, un rapport

NOM et Prénom (s) de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document en italique, mention "non publié", ville de production, institution d'origine, nombre de pages.

Exemple :

ANNAN Elisabeth, 1984, *Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours*, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet :

De façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur. « Titre de la ressource ». [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché ; procéder de la façon suivante : In Auteur/titre ou titre du site ou du document qui contient la ressource.] [Type de support]. Adresse URL : fournir l'adresse URL de la ressource (date : jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur).

Exemples :

MONNET Jérôme, 1998, « La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité », *Cybergeog : European Journal of Geography*, [en ligne], Politique, Culture, Représentations, document 56, <http://journals.openedition.org/cybergeog/5316>, consulté le 18 avril 2025.

NB : Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Les illustrations

Les tableaux, les graphiques, les photos et les cartes doivent être annoncés dans le texte au plus près de l'énoncé, numérotés en chiffre arabe (Exemple : Carte n°1, Tableau n°1, Photo n°1, Figure n°1, etc.). Il faut noter qu'une photo reste une photo et non une figure et une carte reste une carte, etc.

Les titres des illustrations doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Ces deux éléments doivent être bien centrés sur et sous les illustrations. Les titres doivent être de Taille 12 et les sources de taille 11.

Les auteurs doivent requérir les droits de reproduction des illustrations.

Bibliographie ou références :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

ANNAN Elisabeth, 1984, *Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours*, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, n°202, 4, p. 145-151.

JOLY Daniel, LANGROGNET Florent, 2016, « Pertinence du découpage spatial produit par deux méthodes de classification (CHA et MIXMOD). Application aux climats français », *Cybergeog: European Journal of Geography* [En ligne], Cartographie, Imagerie, SIG, document 761, URL : <http://journals.openedition.org/cybergeog/27414>, DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeog.27414>, consulté le 18 avril 2025.

MINKAILOU Mohamed. (2016). « Exploring Euphemism in Standard Songhai », *Recherches Africaines*, n°16, p.31-39.

NB : L'envoi de tout article doit être accompagné des frais d'instructions qui s'élèvent à **20.000 F.CFA**. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, une somme de **30.000 F.CFA** sera demandée à l'auteur comme frais de publication. Ces frais doivent être envoyés au numéro suivant : (+223) 76 10 12 03.

Le paiement de ces frais peut s'effectuer par :

- **Orange Money (plus frais de retrait)**

- **Western Union, Money Gram ou RIA à :**

Nom : OUEDRAOGO

Prénom : Bourahima

La preuve du paiement doit être envoyée à l'adresse : revuetoguna.24@gmail.com, en précisant le nom et prénom de l'auteur, l'institution d'affiliation et le titre de l'article.